

T:EMFOR

L'actu de la formation en 1h



ÉPISODE 8

Le solde de la taxe d'apprentissage :
comprendre les mécanismes

UNE COLLABORATION



2025 . 2026

À RETENIR

La taxe d'apprentissage se décompose en deux parties :

La **part principale 0,59%** ➤ de la masse salariale brute versée par les entreprises assujetties. Collectée par l'URSSAF et le réseau MSA, c'est France Compétences qui opère une répartition pour financer l'alternance.

Le **solde 0,09%** ➤ de la masse salariale brute versée par les entreprises assujetties. Il permet de financer le développement des formations initiales professionnelles et technologiques hors apprentissage et l'insertion professionnelle. La Caisse des dépôts et consignations gère sa répartition via la plateforme SOLTéA.


À CONSULTER


- Lien replay
<https://www.emfor-bfc.org/replays/>
- Site de SOLTéA
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>
- Fiche de synthèse sur la taxe d'apprentissage et le solde net entreprises
https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/2504/%7E/taxe-d%E2%80%99ap-prentissage-%28ta%29-et-son-solde

SOLTéA C'EST QUOI ?

C'est une plateforme en ligne qui vise à :



 Mettre en lien des entreprises avec un catalogue d'établissements habilités afin d'affecter le solde de la taxe d'apprentissage

 Tracer les opérations et suivre les virements qui seront effectués par la Caisse des Dépôts à l'attention des établissements en toute sécurité

QUI SONT LES ORGANISMES HABILITÉS PRÉSENTS SUR SOLTéA ?

Ce sont des organismes qui se positionnent sur la campagne annuelle d'habilitation sur la base de 3 critères :

Une catégorie juridique correspondant à l'une des 14 catégories citées par l'article L6241-5 du code du travail.
Exemples : lycée professionnel public (catégorie 1), CCI (catégorie 4)...

Une politique publique de référence correspondant à un **périmètre administratif**.

Exemples : orientation, santé, travail et emploi...

Un département (siège social du SIRET)

Exemples : 21 ou 25 (c'est le département du siège social attaché au SIRET de la structure qui est utilisé comme référence en cas de pluralité d'établissements).



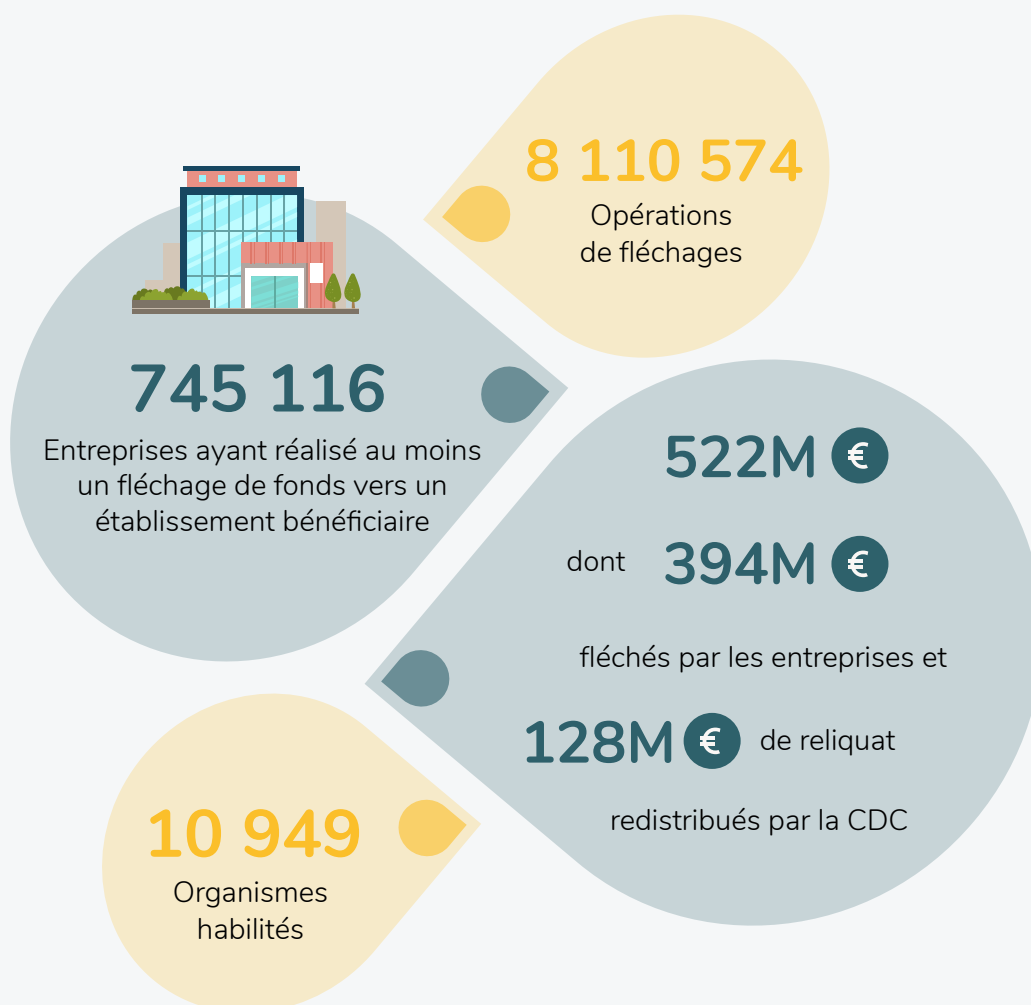
A noter : une structure peut avoir un compte principal et enregistrer des composantes secondaires qui permettent une meilleure visibilité auprès des entreprises.



Les formations initiales dispensées en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat Pro) ainsi que celles dispensées dans le cadre de la formation continue pour adultes ne sont pas éligibles.

EN CHIFFRES

En 2025, cela représente :



LE RELIQUAT, C'EST QUOI ?

Après la campagne, il reste des fonds qui n'ont pas été fléchés par les entreprises au profit d'organismes habilités. Généralement en novembre, la CDC opère la répartition de ces fonds avec 2 parties en fonction d'un clé informatique :

Un fléchage vers les **formations liées à des métiers en tension** quelle que soit la région (60%)

Un **fléchage géographique** avec répartition égale pour tous les établissements d'une même région (40%).